

Extrait du JPP le jardinier

<http://jpp.lejardinier.free.fr>

Pieds d'arbre : un voeu ou un procès ?

- Verdir la cité -

Date de mise en ligne : vendredi 15 janvier 2021

JPP le jardinier

Note sur le vote par le conseil d'arrondissement du XIXe (séance du 1er Décembre 2020) d'un vœu sur les pieds d'arbre. Heureusement ce vœu a été retoqué en Conseil de Paris. Mais il montre ce que cache le consensus officiel autour de l'écologie. Le vieux monde est toujours à nos basques

Il s'agit de la première partie d'un vœu présenté par Marie Toubiana, Gérard Loureiro, Farida Kerboua, Franck Serfati, Valérie Toledano, élus du groupe Changer Paris, les Républicains et Indépendants) adoptée à l'unanimité . Ce vœu, destiné à être présenté au Conseil de Paris , demande un bilan de la végétalisation citoyenne des pieds d'arbre engagée en 2015. Une seconde partie (examen par les conseils de quartier) n'a pas été adoptée eu égard à une consultation sur l'espace public parisien qui doit bientôt démarrer.

Sous couvert d'une demande de bilan, il s'agit d'un procès en bonne et due forme.

Formulé sans qu'on demande l'avis des intéressés , derrière leur dos, ce vœu pose en effet un sérieux problème .

Certes, certaines réalisations sont jugées intéressantes, mais « elles sont noyées dans la masse » .

Les accusations , par contre, pleuvent :

- manque d'entretien, obstacle pour les piétons, danger pour les personnes âgées ;
- servent souvent de poubelles ou de cendriers ;
- esthétique contestable ;
- au bout de quelques mois laissent les trottoirs envahis par la boue, les herbes folles et la saleté.

Accusations ridicules ou malveillantes :

- obstacle pour les piétons : les services de la Ville veillent au respect des normes en vigueur ;
- poubelles : le problème de la saleté des pieds d'arbre est récurrent et n'a pas attendu la végétalisation pour exister , il faudra arriver à se poser un jour la question des raisons structurelles qui en sont la cause : c'est d'ailleurs pour essayer de contourner ce problème que la végétalisation citoyenne des pieds d'arbre a été initiée (formulé publiquement devant 500 personnes au Forum des images en 2015 par Madame Komites) ;
- esthétique : Madame Toubiana se juge seule apte à décider de ce qu'est une « belle végétalisation » et se réjouit « d'un proche retour du beau dans les rues parisiennes » On devine facilement ce que recouvre le terme « beau » si on le confronte au terme « herbe folle » employé péjorativement .

On peut être partisan du jardinage tel qu'il se pratiquait dans les années 50 : en rang d'oignon et avec des fleurs sorties de serre. Mais le jardinage moderne, celui qui est préconisé par les grands paysagistes, qui se pratique dans les endroits les plus prestigieux, bref celui qui aujourd'hui va de soi, laisse une large place au spontané. Et surtout, le jardinage des années 50 fait appel à des plantes d'origine exotiques qui ne sont pas issues de nos biotopes et sont donc déconnectées de la micro faune utile à la biodiversité et à la pollinisation. Non vivaces, elles doivent être constamment renouvelées : c'est du gaspillage.

Il est vrai qu'un trop grand nombre de nos pieds d'arbre sont abandonnés . Les services de la mairie les recensent et les mettent hors circuit : après le premier confinement, nous avons reçu la consigne d'identifier nos permis de végétaliser afin justement que la Ville puisse exercer son contrôle. Nul bilan n'est donc nécessaire pour que ce soit fait et il n'est nullement nécessaire de dénigrer les services de la ville.

Si abandon il y a , ce peut être à cause de défaillances individuelles mais c'est bien plus souvent parce la pression de la rue est avérée trop forte :

- déprédations,
- vols,
- piétinement par les chiens de certains propriétaires qui encouragent leur animal à profiter de la verdure,
- et évidemment crottes de chien, mégots, cannettes.

Face à la nécessité de lutter pour le climat, toutes les bonnes volontés sembleraient bonnes à prendre. Seulement, pour que ça puisse se faire il faut que les acteurs de terrain (et pas les commentateurs en chambre) soient épaulés par la municipalité.

C'est pourquoi Jardizneuf et Jardivingt (nos homologues du XXe) demandent :

- un soutien matériel : terre :(un sac de 50 litres est fourni dans le XIXe, il en faut cinq) ; bordures ;
- accès au réseau d'eau non potable (il est vraiment dommage d'avoir à utiliser de l'eau potable à rapporter à la main des étages, alors qu'existe un réseau d'eau non potable , dont l'accès est d'ailleurs officiellement permis aux acteurs de la parcelle de la rue Lauzun :
- protection contre les incivilités (même sanction que les mégots, crottes non ramassées, urinage sauvage), etc.

Voilà le genre de voeu que nous attendons d'une municipalité consciente de l'importance des enjeux climatiques . Et si madame Toubiana recueille les plaintes d'un certain public, il nous arrive -très souvent- d'être félicités et encouragés. Autour de la végétalisation, c'est du lien social qui se crée. Les habitants de la Villa Fleurie qui ont investi leurs pieds d'arbre pendant le premier confinement nous donnent l'exemple : ceci a permis aussi de régler ou du moins d'atténuer un certain nombre de problèmes de voisinage. Le sociétal-aussi- est absent du voeu de madame Toubiana.